

Image not found or type unknown



Charges immobilières d'un parking de surface

Par **alienora**, le **20/06/2014** à **11:33**

Nous possédons uniquement un parking de surface dans une copropriété sommes nous redevables des charges communes (type débouchage de fosse, eau, frais de téléphone.....) en plus des charges parking.

Le règlement de copro précise t il ce point ?

Merci de votre réponse